

objectif sécurité

NATATION ET
COMPÉTENCES
AQUATIQUES:
LE RÔLE DE L'ÉCOLE

Débat entre des représen-
tants de la SSS et du bpa

RIVIÈRES AU TESSIN:
SI BELLES, SI DANGE-
REUSES!

Les campagnes de sécurité
portent leurs fruits

UN «SAFETY RALLYE»
EN ENTREPRISE

Jura-Holding: une manière
séduisante d'aborder la
sécurité dans les loisirs

Sommaire

EN CHIFFRES

Moins de blessés graves en 2008 3

DOSSIER EAU

Natation et compétences aquatiques: le rôle de l'école.

Débat entre Markus Obertüfer (SSS) et Christoph Müller (bpa) 4

L'Atelier Eau à la source de nouvelles idées de prévention 7

«Les enfants ont fait d'énormes progrès» 8

SUR LE TERRAIN

Cantons: Unir les efforts pour des rivières plus sûres 10

Entreprises: Un «Safety Rallye» pour les collaborateurs 12

Police: Contrôler l'alcoolémie pour la sécurité de tous 14

NOTRE CAMPAGNE

Bouquet final de la campagne «Attaché à la vie» 16

IMPRESSUM

Editeur: bpa – Bureau de prévention des accidents, Hodlerstrasse 5a, CH-3011 Berne, info@bpa.ch, www.bpa.ch, tél. + 41 31 390 22 22

Changements d'adresses: abo@bpa.ch

Rédaction: Magali Dubois (bpa), Ursula Marti (wortreich gmbh), Natalie Rüfenacht (bpa)

Adresse de la rédaction: Ursula Marti, wortreich gmbh, case postale 7922, CH-3001 Berne, objectif@bpa.ch, tél. +41 31 305 55 66

Traduction: Pierre-Alain Chopard, Bienne

Illustrations et photos: pages 1, 8, 9, 12, 13: Iris Andermatt; pages 4, 5, 16: Ruben Wyttenbach; pages 6, 7, 10, 11: bpa; page 14 (Baeriswyl): René Carrel, Kapo Freiburg; pages 2, 13 (Cityhelm): zvg

Mise en page: SRT Kurth & Partner AG, Ittigen **Impression:** UD Print AG, Lucerne

Tirage: Allemand: 9200, Français: 3300, Italien: 1100. Parution trimestrielle.

© L'utilisation et la citation d'articles ne sont possibles qu'avec l'accord de la rédaction et moyennant l'indication exacte des sources.

ÉDITORIAL



L'eau et la prévention: une thématique inépuisable

Rarement les services du bpa ont fait à notre équipe rédactionnelle autant de propositions de sujets que cette fois-ci, sitôt connu le thème de l'eau pour le dossier de ce numéro. Réunie avec le feu, l'air et la terre, dans le carré des éléments primitifs qui, selon les philosophes antiques, forment la totalité de l'Être, l'eau se faufile dans tous les domaines de la sécurité des loisirs. En sport avec le risque de noyade; dans la circulation routière avec la chaussée mouillée ou encore dans l'habitat et les loisirs, avec l'étang au fond du jardin, pour s'en tenir à trois exemples.

Dans ce numéro, nous centrons notre attention sur des thèmes du programme consacré à l'eau. Nous fournissons des renseignements détaillés sur l'Atelier Eau nouvellement mis sur pied, où tous les partenaires concernés développent ensemble un programme de prévention. Un reportage à Lengnau montre comment des enfants effectuent un contrôle de sécurité aquatique (CSA) qui leur donne la compétence de se tirer d'affaire seuls en eau profonde. Quelques contributions abordent d'autres thèmes: les systèmes de détection des noyades, ou un débat contradictoire sur le rôle de l'école dans la transmission de compétences aquatiques. Pour couronner le tout, un article du Tessin relate des campagnes réussies pour une sécurité accrue dans l'eau et au bord des rivières.

Souhaitons que les multiples facettes de la thématique aquatique ainsi que les autres articles de ce numéro sachent éveiller votre curiosité et vous suggérer de nouvelles idées pour vos activités.

Ursula Marti

Blessés graves: baisse historique en 2008

STATISTIQUE Après une phase de stagnation, on enregistre à nouveau une baisse des accidents graves sur les routes. Une intensification des mesures de prévention, des zones 30 plus nombreuses et des contrôles de vitesse plus fréquents ont manifestement des effets positifs.

Fait exceptionnel ou amorce d'une tendance réjouissante? A ce stade, personne ne peut le dire, mais pour la première fois depuis plusieurs décennies, le nombre de blessés graves dans le trafic est passé sous la barre des 5000 en 2008, avec exactement 4759 victimes recensées. Autrement dit, un recul de 9% en comparaison avec 2007 où l'on dénombrait 5235 blessés graves sur nos routes. Depuis plusieurs années, ce nombre était en stagnation, ce qui inquiétait les spécialistes de la prévention. En effet, la qualité de vie des accidentés pâtit souvent profondément et durablement; un cas sur cinq donne même lieu à une invalidité.

Parallèlement, le nombre de tués a aussi reculé: 357 personnes ont perdu la vie; elles étaient 384 en 2007. Pour le

4759

bpa, cette évolution globalement positive est à mettre sur le compte de différents facteurs, en particulier:

- améliorations de l'infrastructure routière (p.ex. zones 30 en localité),

- progrès techniques des véhicules (p.ex. systèmes d'assistance à la conduite),
- augmentation de la probabilité subjective d'être contrôlé grâce au renforcement des contrôles de vitesse par la police (au moyen notamment de radars fixes bien visibles),
- maintien des accidents liés à l'alcool au niveau atteint après l'introduction de la limite de 0,5 pour mille début 2005.

Les chiffres énoncés se fondent sur l'enquête réalisée par le bpa auprès des polices cantonales. La statistique définitive des accidents de la circulation routière en Suisse sera publiée en été par l'Office fédéral de la statistique (OFS). **md**

ZOOM

Quel impact de la conduite phares allumés sur la sécurité?

Actuellement dans le pipeline de l'équipe de recherche du bpa, une étude dans laquelle il s'agira de déterminer l'impact de la conduite feux de croisement allumés sur la sécurité routière. Depuis plusieurs années, le bpa recense chaque été le taux d'allumage des phares de jour parmi les conducteurs. En moyenne, il s'élève à 60%, ce taux accusant néanmoins d'importantes différences selon le type

de route et la région linguistique où l'on se trouve. S'il est évident que la conduite phares allumés ne peut avoir d'influence sur les accidents individuels, cette dernière s'avère utile dans nombre de situations où l'accident avec un autre usager de la route peut être évité grâce à un gain de visibilité. Le contraste entre les véhicules et leur environnement étant plus marqué, ceux-ci sont mieux perçus, de

même que les distances et les vitesses. Le programme de sécurité routière Via sicura prévoit de faire de l'actuelle recommandation de rouler phares allumés une obligation. Selon toute vraisemblance, les résultats de l'étude du bpa confirmeront les bilans positifs obtenus dans d'autres pays lors d'évaluations similaires. **md**

Natation et compétences aquatiques: le rôle de l'école

DÉBAT Markus Obertüfer, secrétaire central de la SSS, et Christoph Müller, en charge du programme de sécurité Eau du bpa, s'entretiennent sur le rôle de l'école dans la prévention des noyades.



Christoph Müller, bpa: «Savoir nager n'est pas l'unique facteur de protection»

objectif sécurité: Monsieur Obertüfer, la Société Suisse de Sauvetage (SSS) demande à tous les cantons suisses de déclarer obligatoire l'enseignement de la natation. Pourquoi cet appel?

Markus Obertüfer: Cela fait 75 ans que la SSS est active sur le front de la prévention, transmettant des connaissances et organisant des cours. Dans le château d'eau qu'est la Suisse, il est très important de sensibiliser chacun au voisinage de l'eau et au comportement requis dans cet élément. Nous avons lancé la pétition «enseignement de la natation – pour tous» parce que la natation dans le cadre scolaire connaît une évolution régressive et qu'une harmonisa-

tion sur le plan national est nécessaire. Quelques cantons sont très engagés, d'autres ne font rien. À la suite de notre projet «L'eau et moi» dans les jardins d'enfants, nous entendons obtenir que dans tout le pays, la natation fasse partie de l'enseignement du sport.

Christoph Müller, le bpa lui aussi recommande d'envoyer les enfants le plus tôt possible suivre des cours de natation. Pourquoi, dès lors, cette opposition au caractère obligatoire?

Christoph Müller: Rien ne s'oppose à ce que tous apprennent à nager, mais l'accent mis sur le caractère obligatoire est une option trop étroite à notre avis. Plus

de la moitié de ceux qui se sont noyés étaient des nageurs, donc savoir nager n'est pas l'unique facteur de protection. La question centrale est de savoir comment prévenir les accidents le plus efficacement possible. À cette fin, nous estimons qu'il faut disposer de compétences aquatiques. Savoir nager est l'une d'entre elles. Il est tout aussi vital que les enfants apprennent à estimer où et quand ils peuvent entrer dans l'eau et qu'ils sachent comment se tirer d'affaire dans une situation difficile.

Avec l'obligation imposée, n'aurait-on pas l'avantage d'obtenir une augmentation du nombre des piscines couvertes?

CM: Les cantons se disent qu'ils n'ont pas les infrastructures nécessaires. Mais à notre avis, ce n'est pas qu'un problème organisationnel. Il s'agit d'élargir la compréhension du problème. Notre objectif

SSS: Prévention et sauvetage

Fondée il y a plus de 75 ans, la Société Suisse de Sauvetage (SSS) est, avec ses 27'500 membres, l'organisation la plus importante du pays en matière de sécurité aquatique. Elle a pour but la prévention des accidents au bord de l'eau, dans l'eau et sur l'eau ainsi que le sauvetage des personnes en détresse. Pour des informations sur le projet de prévention «L'Eau et moi», sur les cours de natation de sauvetage et de nombreuses autres activités: www.sss.ch



Markus Obertüfer, SSS: «La natation doit faire partie de l'enseignement du sport dans tous les cantons»

est que le plus grand nombre possible d'enfants – et aussi d'enseignants – apprennent à se comporter dans l'eau. Cela est du ressort de l'école et des parents.

MO: C'est vrai que toutes les communes ne disposent pas de bassins en nombre suffisant, mais chaque commune ne possède pas nécessairement une piste de ski et cela n'empêche pas les enfants d'apprendre à skier dans des camps. Les écoles peuvent tout aussi bien organiser des camps de natation. Une chose est claire: les enfants et les jeunes n'auront aucune compétence aquatique si on ne les amène pas au bord de l'eau et à la natation. Si nous les conduisons, nous développons du même coup le sens de la responsabilité pour les générations futures.

Le bpa et la SSS veulent insister sur la formation des maîtres. À quelles compétences pensez-vous?

MO: Il ne s'agit pas d'attendre que chacun sache tout faire, mais toute personne enseignante projetant une course au bord de l'eau doit savoir estimer tout ce qui pourrait arriver et organiser les choses en conséquence. Pour ce faire,

elle trouvera les conseils requis dans notre aide-mémoire «Excursion avec une classe d'école au bord ou dans l'eau». Si un enseignant n'a pas les compétences voulues en matière de natation et de sauvetage, il doit être assisté d'un accompagnant capable de déceler les dangers et d'évaluer les risques.

CM: Une classe d'école fait une pause au bord d'une rivière: voilà une situation très spéciale. Cela ne suffit pas d'avoir dans le groupe un enseignant habitué à donner une leçon de natation dans le bassin, mais dépourvu de toute idée claire sur les courants. Même s'il s'adjoit des accompagnants, même compétents, le maître principal conserve la responsabilité générale. C'est à lui qu'il incombe d'apprécier si sa classe et ses accompagnants sont à la hauteur d'une «tâche aquatique» déterminée ou non.

Est-ce que tous les enseignants de natation doivent être titulaires brevet de sauvetage SSS?

MO: En priorité, il s'agit que tout enseignant responsable soit bien conscient de la différence entre une excursion sur le

terrain de football et au bord de l'eau. Si la course d'école a un lien avec l'enseignement de la natation, il faut qu'y participe une personne ayant des connaissances de natation et de sauvetage – ce qui correspond au brevet I de la SSS.

CM: Dans le bassin d'apprentissage de natation avec de l'eau jusqu'aux hanches, l'enseignant doit savoir repérer immédiatement un élève en difficulté, et dans ce cas, intervenir sans hésiter, le tirer de là, évaluer son état et assurer l'intervention des premiers secours. Il n'est pas nécessaire qu'il dispose d'un brevet de sauvetage.

Quel doit être le profil de formation et de perfectionnement des enseignants?

CM: Nous sommes en train d'élaborer, avec la SSS et un autre partenaire, un tableau des compétences nécessaires dans tous les cas de figures où l'eau intervient: du bassin de la piscine couverte jusqu'à la baignade en eau courante. Sur la base de ce document, nous pourrions définir la formation et les cours de perfectionnement des enseignants. Une partie de ces cours de base et de perfectionnement pourra être assumée par la Haute École Pédagogique.

MO: La formation de base des enseignants doit sensibiliser aux exigences spécifiques que pose l'élément liquide. Si quelqu'un a un claquage dans la halle de gymnastique, cela reste bénin. Le même incident dans l'eau peut avoir des suites très graves. Il faut qu'on amène le futur enseignant à être au clair sur cette différence.

Et quels moyens préconisez-vous dans l'immédiat pour aller dans la bonne direction?

CM: Ensemble, nous voulons maintenant mettre au point une sorte de «standard minimal» qui ait un sens dans la formation des enseignants et qui puisse servir de repère aux Hautes Écoles pédagogiques dans la mise en œuvre de leurs cours. Les enseignants qui veulent acquérir des compétences plus pointues, par exemple sur le comportement en rivière, doivent pouvoir suivre une formation complémentaire sur une base volontaire.

MO: La SSS remanie actuellement les modules de ses cours de préparation aux brevets. Dans ce cadre, nous avons engagé la discussion avec le bpa, les enseignants et les corps de police afin d'améliorer la définition des compétences aquatiques selon les degrés.

Comment la coordination se fait-elle?

MO: En matière de natation scolaire, nous envisageons les choses un peu différemment du bpa, tout en poursuivant le même but. Dans nos cours, nous voulons intégrer autant que possible les points de vue de nos partenaires. Dans la discussion commune, nous apportons notre longue expérience de la prévention et du sauvetage.

CM: Le bpa a un rôle de coordination dans le développement de contenus de formation pertinents pour la sécurité. Nous sommes de nombreux partenaires embarqués dans le même bateau: une fois que nous réussissons à nous accorder sur certaines mesures que nous jugeons bonnes, vient le moment de la mise en œuvre, et celle-ci ne peut se faire que par le biais de l'école.

Propos recueillis par **Ursula Marti**

Sauver des vies grâce à des systèmes de détection des noyades

Malgré la vigilance des maîtres de bains, un accident dans une piscine peut survenir à tout moment. Pour le sauvetage et la réanimation, chaque seconde compte: une personne découverte trop tard garde généralement des séquelles à vie – pour autant qu'elle s'en sorte. Quand les enfants sont nombreux dans un bassin et qu'il y a par conséquent beaucoup de remous, ou en cas de reflets importants à la surface de l'eau, une surveillance depuis le haut s'avère difficile. Il existe désormais entre autres des mini-ordinateurs, ressemblant à une montre, que les baigneurs portent au bras. Ceux-ci peuvent même être programmés selon les capacités du nageur. Dans un autre registre, des systèmes d'analyse d'images sous forme de caméras subaquatiques reconnaissent les baigneurs en difficulté dans les piscines. Une personne qui gît inerte au fond du bassin est signalée au maître de bain par une alarme sonore et visuelle, et sa position dans le bassin est localisée sur un écran. On imagine sans peine que nombre d'accidents pourraient être moins graves grâce à l'intervention rapide des maîtres de bains. Toutefois, de tels systèmes ne peuvent se substituer à une surveillance humaine: ils la complètent efficacement, augmentant ainsi les chances de sauver des vies.

Lors de son congrès tripartite en Macolin en début septembre 2009 (le congrès n'a pas eu lieu au moment où nous rédigeons ces lignes, ndlr), auquel participent traditionnellement la Suisse, l'Autriche et l'Allemagne, le thème des installations sportives a été abordé sous différents angles. A cette occasion, une solution dénommée «Blue Fox» développée en Suisse sera présentée à l'assistance. Elle permet à la fois de détecter des chutes soudaines dans le bassin et de surveiller à distance des nageurs immergés. L'inertie, de même que les mouvements suspects sont signalés par le biais d'une alarme. Le bpa suit avec la plus grande attention l'évolution de ces produits, susceptibles d'être introduits dans les bains publics et de devenir de puissants moyens de lutter contre les accidents de noyade. **md**



Immédiatement l'écran donne l'alarme si la caméra subaquatique découvre une personne inerte au fond du bassin

L'Atelier Eau à la source de nouvelles idées de prévention

PROGRAMME DE SÉCURITÉ Se fondant sur une statistique détaillée des cas de noyade, le bpa lance un nouveau programme de prévention largement soutenu. Pour le coup d'envoi, de nombreuses organisations partenaires se sont réunies pour un «Atelier Eau» et ont élaboré les bases communes d'un mode d'intervention coordonné pour les accidents de noyade.



Tout petit déjà, on apprend comment se comporter dans l'eau.

Des représentants de nombreuses organisations liées à divers titres aux sports aquatiques se sont réunis pour le premier Atelier Eau. Initiée par le bpa, cette collaboration se fonde sur la nouvelle analyse statistique qui fournit des données détaillées sur les lieux et les circonstances des noyades mortelles et indique les plus gros facteurs de risques. On apprend, par exemple, que beaucoup d'hommes entre 20 et 50 ans qui se sont noyés se trouvaient sur une embarcation sans porter de gilet de sauvetage. Or, le port systématique du gilet de sauvetage aurait permis d'éviter 40 noyades de ce genre au cours des neuf années sur lesquelles portait l'étude. Il est surprenant aussi de constater la fréquence relativement élevée de noyades de jeunes enfants de 0 à 9 ans dans les piscines publiques (14 cas en 9 ans): il s'agit de la deuxième

cause de décès chez les enfants, après les accidents de la circulation.

École – piscines – sports extrêmes

Quelles sont les possibilités d'actions concrètes qui amélioreraient la protection? C'est la question qu'ont abordée les spécialistes du milieu aquatique dans les groupes «Écoles/formation», «Bains/prestataires de service» et «Activités d'aventures». En relation avec les hommes noyés, par exemple, on a formulé la proposition que la location de bateaux ne puisse se faire qu'assortie de gilets de sauvetage. S'agissant des enfants accidentés, on est arrivé à la conclusion qu'il faudrait informer mieux les parents des règles de comportement au bord de l'eau et formuler celles-ci avec plus de précision; on leur dirait par exemple que les personnes chargées de

la surveillance doivent avoir les petits de moins de 5 ans à portée de main, et accompagner les enfants à la baignade s'ils ont moins de 9 ans. Une autre proposition a été d'équiper les bassins de natation de systèmes de détection qui déclenchent une alarme en cas de soupçon de noyade (cf. page suivante). Les spécialistes ont élaboré une foule de propositions et d'idées à creuser concernant tous les domaines thématiques.

Le travail continue; dans leurs prochaines séances, les groupes vont affiner les mesures de prévention, en évaluer la faisabilité et l'acceptation future, puis placer des priorités. Ils sont accompagnés par le bpa dans ce travail. Ce qui compte, selon Christoph Müller (bpa), c'est que les divers acteurs du programme de prévention soient ensemble pour le développer et le porter. Car c'est à eux qu'il incombera de le mettre en œuvre dans la pratique. Le prochain Atelier Eau aura lieu en 2010, et on y adoptera les mesures considérées comme prometteuses. Il est prévu de présenter ces résultats suisses au Congrès mondial des sociétés internationales de sauvetage, World Water Safety, qui se tiendra en 2011 au Vietnam.

Ursula Marti

Brochure du bpa «Sports nautiques, plongée et baignade» (nouveau tirage, 2009): www.bpa.ch (→ Commander → n° d'article: 3.009).

«Les enfants ont fait d'énormes progrès»

CONTRÔLE DE SÉCURITÉ AQUATIQUE La noyade consécutive à une chute dans l'eau: c'est l'accident le plus fréquent chez les moins de 9 ans. Pour que les enfants aient une meilleure sécurité en eau profonde, swimsports.ch et le bpa ont adopté le contrôle de sécurité aquatique (CSA), s'inspirant d'un modèle canadien. À peine introduit, le CSA connaît un grand succès.

Lengnau près de Bienne: la piscine de l'école Kleinfeld retentit de joyeux cris d'enfants. C'est le jour du test CSA pour les élèves de «quatrième», il règne donc une certaine excitation. L'enseignante de natation Ursula Wyss explique une dernière fois la marche à suivre: «Vous faites d'abord une roulade ou une culbute dans l'eau. Puis vous pédalez dans l'eau et restez sur place à la surface, et vous faites en même temps des signes d'une main et répondez à mes questions. Ensuite, vous nagez trois longueurs de bassin. Et durant tout ce temps, vous ne posez pas une seule fois vos pieds sur le fond du bassin.» Cela dit, Madame Wyss subdivise ses 16 élèves en quatre quatuors, chaque groupe passera le test

à tour de rôle, les trois autres vont faire du waterpolo sous la surveillance de leur institutrice, Pia Travaglini Sutter.

Le test commence donc avec une roulade dans l'eau, qui simule une chute dans l'élément liquide. «Pédaler, bouger, agiter les pieds, et lever un bras en l'air» crie Ursula Wyss à deux candidats. Et à David et Gian-Luca, elle pose des questions, sans arrêt: «Quelle est la couleur du chronomètre? Quelle heure est-il à l'horloge de la piscine? De quelle couleur est mon costume de bain?» tandis que les deux garçons répondent en faisant des efforts pour se maintenir sur place à la surface de l'eau. Tout en parlant, elle les fait tourner une fois sur leur axe: «Trois, deux, un, hop, mainte-

nant vous devez encore nager trois longueurs!» Tout heureux, après une minute de sur place dans l'eau, les deux s'en vont en barbotant comme ils peuvent: David comme un petit chien qui apprendrait la brasse, et Gian-Luca sur le dos avec une technique bien à lui.

L'endurance est un atout

«Vos bras! Servez-vous aussi de vos bras», dit Ursula Wyss aux deux nageurs tout en marchant à leurs côtés, et elle illustre son conseil du geste. Aux derniers mètres des trois longueurs, leurs petits copains les encouragent: «Hop David, hop Gian-Luca, allez-y, ça y est presque!» Ils touchent le but, à quelques mètres l'un de l'autre, complètement essoufflés. «Qu'est-ce que c'était dur!» dit Gian-Luca, et David l'approuve de la tête. Ensuite, c'est le contrôle final; Ursula Wyss demande si Gian-Luca et David ont touché le fond du bassin pendant l'exercice de pédaler sur place, les deux surveillants disent que non. Alors elle fait le dernier «vu» sur son bloc-notes et annonce que le test est réussi. Les deux gamins sont soulagés et heureux; ils appellent joyeusement le prochain groupe au départ du test.

Une deuxième chance

Ces derniers mois, Ursula Wyss a entraîné le CSA en intégrant ses éléments dans son cours de natation. En parallèle, on a parlé en classe du comportement



Jasmin et Lara commencent par une culbute en arrière.



Ce n'est pas une sinécure pour **Gian-Luca** et **David**: pendant 60 secondes pédaler dans l'eau et tenir un bras levé, et en plus répondre aux questions de la monitrice.

dans l'eau, des «maximes de la baignade». Lors du test, c'est la première fois que les enfants effectuent tous les exercices à la suite. Une heure plus tard, tous ont fait le test, les enfants, impatients, sont réunis au bord du bassin. L'enseignante donne le verdict: «Quand nous avons fait les exercices séparément, tout a très bien joué. Aujourd'hui, pendant le contrôle, il y a eu des problèmes de coordination chez quelques-uns. Alors, certains auront une deuxième chance: Dominique, Shanice, Pravinth, Michel et Sunay pourront refaire le test dans deux semaines. Les attestations, je les garde pour l'instant, je les distribuerai quand tous auront réussi.» Murmures chez les enfants, satisfaction et déception mêlées. Ensuite, Madame Wyss envoie ses élèves faire du waterpolo.

Depuis janvier 2009, Ursula Wyss a déjà effectué le test CSA à Lengnau dans huit classes du degré inférieur. Ce sont 150 enfants environ qui ont eu la fierté de montrer leur attestation à la maison. «Les enfants ont fait de très gros progrès. Au début, le seul fait d'entrer dans la piscine et de mettre la tête sous l'eau demandait un gros effort à beaucoup. Cela a changé – bien qu'il y ait encore des améliorations techniques à faire. Apprendre avec l'attestation CSA en point de mire est un très bon stimulant.»

Beatrice Suter

Sécurité des enfants en eau profonde

De nombreuses noyades d'enfants sont dues à une chute non intentionnelle dans une eau profonde; elles se produisent souvent à proximité de la rive salvatrice. Le contrôle de sécurité aquatique (CSA) a pour ambition d'apprendre aux enfants à maîtriser cette situation, pour qu'ils soient en mesure de revenir seuls au bord de la rive. L'enseignement habituel de la natation apprend l'accoutumance à l'eau, la maîtrise de cet élément et diverses

techniques de natation. Avec le CSA, on donne la priorité à la domination de la peur de l'eau et à la compétence de «se sauver soi-même d'une situation d'urgence». Mis au point au Canada, le CSA a été adapté pour la Suisse. Depuis son introduction l'année dernière, 4'300 enfants alémaniques et romands déjà ont reçu l'attestation. Les promoteurs du CSA sont swimssports.ch et leurs partenaires: la Société Suisse de Sauvetage SSS, la Fédération Suisse de Natation FSN, Jeunesse + Sport J+S et le bpa.



Pour la roulade, **Michel** devait se faire violence; maintenant, il la fait volontiers.

Unir les efforts pour des rivières plus sûres

TESSIN La Verzasca, la Maggia et avec elles d'autres rivières du Tessin attirent bien des visiteurs. Pourtant, les amateurs de baignade et de sports d'aventure sous-estiment souvent les dangers liés aux cours d'eau. Une information intensive et un plan de mesures de prévention ont permis d'améliorer notablement la sécurité.

Avec au moins 300 accidents enregistrés et plus de 160 cas mortels ces 30 dernières années, le Tessin a détenu le record de noyades dans notre pays. De tels décès engendrent deuils et chagrins durables, et ils coûtent cher à la collectivité, à savoir presque un quart de milliard de francs en prestations sociales et frais d'assurances. Et on ne parle pas ici de l'impact négatif sur le tourisme, difficile à calculer, mais important sans doute,

à voir l'intérêt marqué des médias: «À chaque fois qu'on déplore un décès, je reçois des douzaines d'appels des organes de presse suisses, et aussi de l'Italie voisine.» nous confie Claudio Franscella, président de la Commission cantonale «Sécurité sur les rivières tessinoises».

Le succès grâce aux commissions

En 1998, le Gouvernement cantonal a institué la Commission «Fiume Verzasca Si-

curo». Collaborant avec elle dès le début, Bruno Bernasconi, chef des délégués bpa à la sécurité pour le Tessin et les Grisons, a participé à des campagnes de sensibilisation et a plaidé pour des modifications d'infrastructures et pour l'engagement de patrouilleurs chargés de surveiller les lieux de baignade. Particulièrement active, la commune de Lavertezzo a remporté en 2000 le Prix de la sécurité du bpa pour son travail de prévention.

Ces actions réussies ont été suivies, en 2001, par la création de la Commission cantonale «Sécurité sur les rivières tessinoises» chargée de superviser toutes les rivières qui attirent baigneurs et sportifs. Il s'est agi d'abord de trouver les moyens de diminuer le nombre des noyades; tâche ardue, si l'on songe que plus de 40 rivières du Tessin sont des lieux favorisés pour les sports extrêmes tels que canyoning, rafting ou plongeon de falaise. Les adeptes de ces activités à haut risque sont toujours plus nombreux (le nombre en a triplé en dix ans), et de nouveaux émules s'y ajoutent sans cesse; on redoutait donc une augmentation des accidents mortels. Or, on a noté une tendance inverse qui se confirme, grâce aux efforts de prévention: le nombre des noyades a baissé, passant de plusieurs douzaines par an à la fin des années 90 à seulement deux cas en 2008.

Information et échanges

«Si beau, si dangereux!» disait le slogan de la première campagne pour des rivières

SUR LE VIF

Trampolines de loisir: sauter tout seul est le plus sûr

À l'échelle suisse, on estime à 50 000 les trampolines de loisir installés dans les jardins privés. Les distributeurs prévoient même une nette augmentation de ce chiffre pour cette année; les spécialistes de la prévention s'attendent donc aussi à une hausse du nombre des blessures occasionnées par des collisions et des chutes sur l'engin lui-même. Selon l'avis de Fränk Hofer, du bpa, on éviterait trois quarts des accidents de trampoline si l'on respectait les deux mesures suivantes:

- Le trampoline devrait être utilisé par une seule personne à la fois! La probabilité d'un accident augmente nettement pour plusieurs utilisateurs simultanés. La personne la plus légère court un risque d'accident cinq fois supérieur à celui des personnes plus lourdes. En

clair: les petits enfants sont les plus exposés.

- Le trampoline devrait absolument être équipé d'un filet de protection, – «jupe de sécurité» – fixé directement au tapis de saut (et non au cadre extérieur), pour éviter les chutes sur les ressorts. **um**

Brochure du bpa «Trampolines de loisir»: www.bpa.ch (Sport → Thèmes → Installations sportives → Télécharger)





Un but d'excursion estivale appréciée: les bords de la Verzasca

plus sûres, qui s'est déroulée de 2001 à 2007 avec le soutien technique et financier du bpa. Claudio Franscella évoque cet effort: «Menée en quatre langues, la campagne, avec ses documents traduits, a atteint les lieux les plus isolés du territoire cantonal; des affiches ont été apposées à plus de 100 points névralgiques, les brochures étaient disponibles dans tous les hôtels, campings et bureaux de tourisme.» Derrière cette partie visible au public, la Commission a abattu un travail considérable dans l'ombre, organisant des échanges intensifs d'informations entre les spécialistes de tous les horizons. «Sans aucun doute, cette approche pluridisciplinaire du travail est à la source de nos succès», précise Claudio Franscella.

Les spécialistes – météorologues, ingénieurs hydroélectriques et forestiers, géologues, spécialistes du bpa, de la police des lacs, du tourisme et des sociétés de sauvetage, pour ne citer qu'eux – savent tous de quelles informations chacun a besoin pour accomplir sa tâche le plus efficacement possible, et ils se réunissent pour les activités de relations publiques. Le président de la Commission précise: «L'information est pour nous prioritaire. Ainsi, les centrales hydroélectriques apposent des panneaux, éditent des brochures, et elles se sont mises maintenant à annoncer dans les médias les heures d'ouverture des écluses.»

Partir d'une analyse de risques

Sitôt créée, la Commission a dressé un

état des lieux des cours d'eau, afin de comprendre vers quelles rivières se dirigent de préférence les divers usagers et surtout quel type de risques présentent les différentes rivières. La première découverte concernait le public: les spécialistes ont constaté qu'il avait changé. Durant les années 90, c'était surtout des familles qui venaient sur les bords des rivières, et quelques rares professionnels et sportifs de l'extrême, adeptes notamment du canyoning ou du plongeon de falaise. La popularité grandissante de ces sports ces dernières années a amené sur les lieux un nombre croissant de personnes en mauvaise condition physique ou totalement inconscientes des dangers qu'elles courent.

La campagne «beau, mais... prudence!» lancée en 2007 avec, cette fois aussi, le soutien du bpa, s'adresse tout spécialement à la nouvelle catégorie de vacanciers. Un sous-groupe de spécialistes s'est constitué pour cerner cette problématique inédite. Il est chargé d'élaborer une analyse de risques pour une vingtaine de rivières qui presque toutes comportent une retenue d'eau. Claudio

Franscella nous explique: «C'est une première suisse. D'ici fin 2009, il devrait être possible de déterminer le degré de danger de chaque tronçon de rivière étudié et de prévoir des mesures appropriées.» Même si la Commission demeure convaincue que la prévention est la clé du succès, elle n'exclut pas de prononcer des interdictions de baignades à des endroits spécialement délicats, en cas de mauvais temps notamment. Le président tient à préciser son point de vue, réaliste: «Les interdictions devraient cependant rester l'exception: la répression ne fonctionne pas bien, car il n'est pas possible d'imposer de telles restrictions vers l'amont.»

Et il complète: «La sécurité, en tant qu'élément de la qualité de vie, ne dépend pas uniquement des lois ou des normes, mais surtout de l'éducation et du bon sens de chacun.» C'est le message qu'il appartient à la Commission de faire passer dans les esprits.

Michel Venturelli

Informations: www.ti.ch/fiumi

Un «Safety Rallye» pour les collaborateurs

SÉCURITÉ DANS LES LOISIRS Pour la deuxième année consécutive, le groupe Jura-Holding a mis sur pied – en collaboration avec le bpa et la Suva –, une demi-journée de formation en matière de prévention des accidents pour tous ses employés. Munis de casques et de gilets, nous nous sommes glissés parmi les groupes de l'entreprise Juracime à Cornaux (NE).



Sylvain Nydegger: «Chaque poste du rallye est un heureux mélange de théorie et de pratique»

«Dans notre groupe, tous les accidents sont analysés», lance d'emblée Sylvain Nydegger, quality, environment, health & safety manager chez Jura Management. «Nous visons à améliorer la sécurité des employés», poursuit-il. Sur la base des statistiques annuelles du groupe, quatre ateliers correspondant aux besoins observés ont ainsi été mis sur pied en ce lundi de mars dans l'usine de Cornaux.

Non sans surprise, nous découvrons que le premier traite de diététique, de fumée et d'alcool: il est notamment question des aliments et boissons que l'on consomme généralement sur un chantier pour leurs prétendues qualités énergétiques. La diététicienne fait voler en éclats quelques idées reçues en expliquant par exemple qu'un jus multivitaminé, s'il contient bien des vitamines, est plus riche en sucre qu'une fameuse boisson gazéifiée!

Dans le cadre du deuxième atelier, il est question des premiers secours: en plus du rappel des notions de base à respecter en cas d'accident sur un chantier ou dans la vie civile, les participants apprennent également à utiliser un défibrillateur, appareil disponible en différents lieux publics de Suisse.

Pour le troisième atelier, on se centre sur des conseils liés à «porter et soulever». L'instructeur prouve par l'exemple qu'afin de diminuer les problèmes de dos et de mains, il vaut mieux éviter d'utiliser la force des bras ou des jambes, mais plutôt chercher à prendre de l'élan ou à utiliser des points d'appui adaptés. Les chiffres font également état du fait que 30% des accidents sont des chutes liées à un mauvais éclairage: «Anticiper s'avère être un judicieux conseil!», sourit l'instructeur de BDS Safety Management, un autre partenaire de ces journées de formation.

Le bpa bien présent

Le bpa a évidemment répondu présent à l'appel du «Safety rallye» de Cornaux avec un atelier constitué de deux parties: la première consacrée au port de la ceinture de sécurité et la deuxième à celui du casque. Les employés montent de bonne grâce dans une sorte de nacelle qui remonte doucement avant d'être lâchée à une vitesse de 11 km/h... même ceinturés, les porteurs de lunettes sont priés de les enlever afin qu'ils ne soient pas éjectés au moment de l'impact! Les employés sont unanimement impressionnés par l'exercice qui peut être comparé

Jura-Holding: 125 ans d'histoire et de respect de la sécurité

Le groupe Jura Holding compte 850 employés répartis au sein de 48 sociétés. Les quatre étapes du «Safety Rallye 2009» ont été organisées par Sylvain Nydegger et ses neuf collègues spécialistes de la sécurité au travail. Entre fin janvier et mi-mai 2009, 50 à 60 personnes ont été formées par demi-journée sur huit des sites que compte le groupe. La société, forte de ses 125 ans d'histoire, respecte l'obligation légale de former ses collaborateurs aux dangers et risques spécifiques liés à l'entreprise.

à un trajet à faible vitesse au volant d'une machine de chantier.

L'utilité du port du casque, que ce soit à vélo ou sur le chantier, est prouvée par un autre exercice tout aussi parlant: au moyen d'un maillet, les employés peuvent donner un grand coup sur une machine mesurant l'importance du choc, avec ou sans casque. Les résultats sont là aussi très parlants puisque qu'ils passent du simple au triple, selon qu'on porte ou non le fameux couvre-chef. Du fait de leur forme spécifique, les casques professionnels sont encore plus performants que ceux portés à vélo et réduisent plus encore les risques de blessure grave.

«Le bpa est un partenaire de premier ordre», relève Sylvain Nydegger. «Il offre des modules de formation adaptés aux dangers réalistes et met à disposition des formateurs compétents». Quant aux employés de Juracime, ils se sont montrés enthousiastes, à l'image d'Esteves Marques qui estime avoir appris des astuces qui lui seront utiles, même dans son cadre privé.

La sécurité passe souvent par le lieu de travail: en 2007, la société Jura comptait 30 accidents professionnels avec jours perdus. L'année suivante, 8 accidents ont été dénombrés. Quant au premier trimestre de l'année 2009, il fait état d'un résultat vierge encourageant. «Nous analysons également les accidents non professionnels», détaille Syl-



Les collaborateurs de Juracime prêts à se laisser convaincre de la protection qu'offre le casque

vain Nydegger, «car on maîtrise seulement les risques que l'on peut mesurer.» Les ateliers mis sur pied dans le cadre de l'édition 2009 étaient donc plus spécifiquement orientés vers le non-professionnel, afin de sensibiliser les employés aux risques qui existent tant dans leur vie privée que sur leur lieu de travail. Et

l'avenir? «Si on ne faisait rien pendant 2 ou trois ans, on retomberait au même niveau d'accidents que par le passé...», estime Sylvain Nydegger.

La prévention des accidents a donc de beaux jours devant elle...

Virginie Borel

FALLAIT Y PENSER

Protection et confort toujours assurés

Le casque de cycliste CityHELM, une innovation de la Suva, ne protège pas seulement en cas de chute, mais il a une action préventive à plusieurs égards: il est équipé de deux diodes lumineuses intégrées à l'avant et à l'arrière qui s'enclenchent automatiquement grâce à un capteur optique. La visibilité des cyclistes est donc meilleure tôt le matin et dans la nuit (Ces diodes ne remplacent évidemment pas l'éclairage du vélo!). Autres atouts: le CityHELM comporte des fentes d'aération réglables,

un revêtement anti-pluie et des oreillettes pour l'hiver: le confort est assuré toute l'année.

Informations sur le casque et son éclairage intégré: www.cityhelm.ch



Contrôler l'alcoolémie pour la sécurité de tous

CAMPAGNE ALCOOL Dans la nouvelle campagne «En forme pour conduire?», la police joue un rôle central. Elle intensifie ses contrôles et – peut-être encore plus important – informe largement à ce sujet. En effet, quand contrôle il y a et que les conducteurs le savent, le respect de la limite d'alcoolémie est meilleur. Objectif sécurité a rencontré le capitaine Gilbert Baeriswyl.



Gilbert Baeriswyl, chef de la Police de la circulation et de la navigation à la Police cantonale de Fribourg, préside le groupe de travail Prévention routière à la Communauté de travail des chefs des polices de la circulation de la Suisse et de la Principauté de Liechtenstein CCCS, très active dans la nouvelle campagne sur l'alcool au volant.

objectif sécurité: Monsieur Baeriswyl, la police est le partenaire principal du bpa dans la campagne actuelle sur l'alcool au volant. Quel est le facteur qui a déterminé les concordats de police à adopter cette démarche commune?

Gilbert Baeriswyl: la limite des 0,5 pour mille et l'introduction des contrôles de l'alcoolémie sans indice d'ébriété ont alimenté les discussions dans tout le pays lors de leur introduction en 2005, et on a

mesuré l'effet de ces mesures sur le nombre des accidents comme pour aucune autre modification législative jusque-là. Depuis lors, l'effet a diminué. Certains cantons enregistrent même une reprise de l'augmentation du nombre des accidents dus à l'alcool. Aussi l'idée d'une campagne commune a été bien reçue par les représentants des divers concordats de police, qui ont unanimement approuvé l'idée d'y prendre part.

La campagne se déroule en mai et en juin, donc à une période où les accidents dus à l'alcool sont particulièrement fréquents. La police va intensifier ses contrôles de l'alcoolémie. Les conducteurs vont-ils percevoir la différence?

Oui, on va voir davantage de contrôles sur les routes, et les médias en parleront. Chez nous à Fribourg par exemple, nous allons nous y consacrer tout spécialement durant quatre semaines et réserver aux contrôles le temps disponible que nous laissent les autres activités de police. Certains jours, nous aurons spécialement l'œil sur les chauffeurs professionnels – conducteurs de taxis, de bus scolaires, de camions, etc.

AGENDA

Forum du bpa: «La sécurité des motocyclistes»

Trois victimes de la route sur dix sont des motocyclistes. Le 11^e Forum du bpa se penchera sur les causes de ces accidents et discutera aussi de diverses mesures de prévention.

Le forum aura lieu le 24 novembre 2009 dès 15 heures à Berne. Le programme détaillé et le formulaire d'inscription seront en ligne dès septembre sur le site www.bpa.ch.

Les relations publiques sont manifestement une dimension importante de la campagne?

Oui, nous annonçons au préalable les contrôles dans les médias, de façon que les usagers de la circulation puissent s'y préparer. Après l'exercice, nous rendons publics à chaque fois les résultats d'ensemble des contrôles. En outre, les divers corps de police se manifestent par des annonces dans les médias et des spots radiophoniques. Le bpa nous apporte son soutien et prend d'autres mesures publicitaires à l'échelon national, par des affiches, des spots, des actions locales. On compte sur un effet très large dans l'opinion rendue consciente que des contrôles de l'alcoolémie peuvent avoir lieu à tout instant.

Des études de l'étranger montrent que les contrôles routiers de l'alcoolémie, en particulier la probabilité subjective d'être contrôlé, agissent positivement sur le respect de la limite légale. Faites-vous aussi ce constat en Suisse?

Un petit nombre de conducteurs s'efforce de toujours respecter la loi. Pour eux, on n'aurait pas besoin de prendre de mesures. Un autre groupe, plus retreint encore, ne se laisse jamais impressionner – par quoi que ce soit. Pour ces automobilistes, les mesures ne servent à rien. La grande majorité, entre les deux groupes, comprend les conducteurs qui se conforment aux prescriptions quand ils

savent qu'on procède à des contrôles. Ce sont eux que notre campagne veut atteindre. Nous le constatons de manière récurrente: notre présence sur la route constitue la meilleure prévention. Se borner à édicter des lois ne suffit pas.

Avez-vous concentré vos contrôles sur certains endroits?

La campagne s'étend à la Suisse tout entière. Chaque corps de police choisit lui-même ses points forts, en fonction de ses possibilités.

Vous n'allez pas vous contenter de contrôler, mais vous vous adresserez aussi aux automobilistes qui respectent la limite. Quelles sont vos intentions à leur égard?

La très grande majorité des conducteurs que nous testons ne se trouvent pas sous l'influence de l'alcool. Nous leur remettons un petit cadeau en signe de reconnaissance. Ceci mis à part, le test bien passé est un vécu positif. Il est important aussi, pour les conducteurs qui se comportent comme il faut, de constater que la police retire du trafic les conducteurs et les conductrices alcoolisés pour les mettre hors d'état de faire courir des risques à autrui. Car l'enjeu est bien là: l'unique but des contrôles de l'alcoolémie est de protéger les conducteurs, ceux que l'on contrôle comme tous les usagers de la circulation.

Interview: **Ursula Marti**

Nouvelle campagne

À fin mai a démarré la nouvelle campagne sur le thème de l'alcool au volant, que le bpa mène avec les corps de police et d'autres partenaires. La nouvelle campagne verra la police intensifier ses contrôles de l'alcoolémie, les médias accompagner leur travail, et le bpa rappeler aux conducteurs les dangers de l'alcool au volant par le biais d'affiches, de spots diffusés dans les cinémas et de diverses actions locales. Le bpa veut réagir à la situation qui montre que l'alcool joue un rôle

encore important dans les accidents de la route. S'agissant des blessés graves et des décès, l'alcool est en jeu dans 15 pour cent des cas.

Informations sous www.bpa.ch



L'affiche en appelle à la responsabilité de chaque conducteur

Bouquet final de la campagne «Attaché à la vie»



Action spectaculaire le 5 mars 2009 à Lausanne: pour marquer la fin de la campagne «Attaché à la vie», soutenue par le Fonds de sécurité routière et le Conseil de la sécurité routière, le bpa, le DTC et le TCS ont offert la possibilité aux personnes intéressées de tester la fonction protectrice de la ceinture de sécurité en prenant place dans des simulateurs de crash. En outre, une voiture suspendue à 10 mètres au-dessus du sol par une grue a été lâchée dans le vide.

Spectaculaire sous cette forme, cette situation s'avère être relativement banale sur la route: elle reproduit le choc subi lors d'une collision frontale à 50 km/h contre un obstacle immobile. Transposée à une situation réelle, les chances de survie des passagers sont minimales; à 50 km/h, leur poids est multiplié par 20, ce qui engendre des blessures graves, voire mortelles. md

Films et photos à découvrir sous www.ceinture.ch



La voiture se fracasse...



...l'effet est impressionnant.